



Je prépare ma démission, problème de comissions

Par **GB91**, le **14/06/2010** à **09:05**

Bonjour,

Actuellement je suis hote commercial, et donc j'ai un salaire de base plus des comissions en rapport avec mon chiffre d'affaires réalisé, je les reçoit le mois suivant.

Je compte partir à l'étranger le 15 Juillet, ça fais environ 2 mois que je travaille pour cette entreprise et je suis encore en période d'essai.

Sur mon contrat c'est écrit qu'en cas d'annulation de contrat ou de démission je perds mes comissions. Ma question est:

je vais travailler jusqu'au 14 juillet, donc normalement je perds biensur mes comissions du mois de juillet car je présente ma démission, mais est ce que je perds celles du mois de juin?

Qui normalement seraient payés fin juillet mais qui correspondent à un mois où j'ai honoré mon contrat?

Merci de me répondre, cordialement.